

Vosges du Sud

REPUBLIQUE FRANÇAISE * DEPAR

EXTRAIT DU REGISTR

Envoyé en préfecture le 14/04/2023 Reçu en préfecture le 14/04/2023 Publié le



ID: 090-200069060-20230404-020_2023-DE

Séance du 04 avril 2023

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale de Saint-Germain-le-Châtelet, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER, Président.

Titulaires présents : M. AERENS, L. AFFHOLDER, J-L. ANDERHUEBER,

A. FENDELEUR, J. GROSCLAUDE, P. GUIGON, E. HOTZ, J-M. HUGARD,

M. JACQUEY, P. LACREUSE, C. LESOU, P. MIESCH, F. MONCHABLON,

A. NAWROT, V. ORIAT-BELOT, E. OTERNAUD, E. PARROT, C. PARTY,

A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, J-L. SALORT, G. TRAVERS, D. VALLVERDU,

Pouvoirs: P. DEMOUGE à J-L. SALORT, A. FESSLER à C. CANAL, G. MICLO à

O. BAZIN, R. BEGUE, J-P. BRINGARD, L. BROS-ZELLER, C. CANAL,

M-J. CHASSIGNET, J. CHIPAUX, C. CONILH-NOBLAT, A. DOYEN,

Nombre de conseillers

En exercice: 42

Présents: 32

Absents: 10 dont suppléés : 0 dont représentés : 3

35 Votes pour: 0

Votes contre: Abstention:

Suffrages exprimés: 35

Date de la convocation

Date de publication

27/03/2023

11/04/2023 Délibération nº 020-2023

Objet : Désignation du secrétaire de séance

0

Vu

le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L5211-1 et L2121-15,

Secrétaire de séance : E. PARROT

Monsieur le Président invite les membres du conseil communautaire à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

A. ZIEGLER

J-P. BRINGARD,

PROCEDE à la désignation par un vote à main levée,

DESIGNE Monsieur Éric PARROT, pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Président.

Gean-Luc ANDERHUEBER

Le secrétaire de séance,

Érie PARROT